



ForêtSuisse

Association des propriétaires forestiers

Communiqué du 31 mars 2021

Votation du 13 juin 2021

ForêtSuisse soutient la nouvelle loi sur le CO₂

Le comité de ForêtSuisse - Association des propriétaires forestiers a décidé de recommander de voter OUI à la révision totale de la loi fédérale sur le CO₂.

ForêtSuisse est convaincue que la nouvelle loi sur le CO₂ adoptée par le Parlement est la bonne réponse aux défis de la politique climatique. Comme les forêts ont un rôle certain à jouer dans ce contexte, le comité central de l'association faîtière des propriétaires forestiers a décidé de recommander de voter OUI à la loi sur le CO₂. ForêtSuisse s'attend à ce que les prestations pour le climat que la forêt fournit à la collectivité soient prises en compte dans les ordonnances en lien avec cette nouvelle loi.

Le message sur le texte de la loi mentionnait explicitement que des mesures en faveur de la réduction des émissions de CO₂ devaient être mises en œuvre dans l'économie de la forêt et du bois. Le complément à la loi sur le CO₂ adopté par les deux Chambres fédérales crée la base qui permettra aux propriétaires de valoriser le rôle de puits de carbone de leurs forêts. ForêtSuisse attend du Conseil fédéral qu'il fournisse dans les ordonnances les précisions pratiques permettant l'exécution de ces mesures sans obstacles majeurs. En tous les cas, les propriétaires de forêts sont prêts à garantir à long terme les prestations de la forêt pour le climat par le biais d'une gestion sylvicole durable. S'ils bénéficient d'un soutien adéquat, ils peuvent, en lien avec les acteurs aval de la filière bois, contribuer de manière significative à la réduction des émissions de CO₂.

Les propriétaires forestiers sont motivés et ils ont les compétences pour contribuer encore davantage à la protection du climat. ForêtSuisse recommande donc de déposer un OUI à la loi sur le CO₂, le 13 juin 2021.

Des informations et des explications complémentaires sur les forêts et le CO₂ sont disponibles sur la page «Puits de carbone et filtre à air» du site internet de ForêtSuisse.

Contact

Florian Landolt
Responsable Communication & Politique, ForêtSuisse
tél. +41 79 794 18 37
florian.landolt@foretsuisse.ch

ForêtSuisse – Association des propriétaires forestiers

ForêtSuisse est l'association faîtière des propriétaires forestiers. Elle représente les intérêts des quelque 250000 propriétaires de forêts privées et publiques du pays. ForêtSuisse s'engage en faveur de conditions cadres permettant aux propriétaires, exploitantes et exploitants forestiers de pratiquer une sylviculture économiquement viable, écologiquement durable, et de préserver la vitalité et la biodiversité des forêts. Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.foretsuisse.ch